

Call for Expression of Interest

Développement de services durables d'assainissement rural via approche communale WASH et le marketing dans les communes de Gazaoua et Gangara, région de Maradi-Lot 4

CEF/NER/2026/004

1 Timeline

Posted	Mar 7, 2026
Clarification Request Deadline	Mar 20, 2026
Application Deadline	Mar 27, 2026
Notification of Results	Apr 15, 2026
Start Date	Jul 1, 2026
End Date	Sep 30, 2027

2 Locations

- A Niger
 - a Maradi

3 Sector(s) and area(s) of specialization

- A Cross Sectoral Areas
 - a Communication for development
 - b Gender equality and women empowerment
 - c Monitoring and evaluation
 - d Research and data analysis
 - e Resource mobilization
 - f Training, capacity building and capacity development
 - g Youth leadership and participation
- B Social Policy and Advocacy
 - a Policy advocacy
 - b Public finance and local governance
 - c Social policy and advocacy - general
- C WASH and Environment
 - a Basic sanitation
 - b Hygiene
 - c Natural resources, environmental pollution and climate action
 - d Water

4 Issuing Agency

UNICEF

5 Project Background

En 2017, le Gouvernement du Niger a adopté le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2017-2030) qui constitue le cadre de référence pour toutes les interventions du secteur. Le PROSEHA définit par ailleurs des objectifs d'amélioration de l'accès aux services WASH dans les écoles et formations sanitaires et d'amélioration des pratiques d'hygiène dans les espaces publics, les institutions et les ménages. L'approche d'assainissement total pilotée par la communauté (ATPC) a été introduite comme approche innovante dans le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA) 2016-2030, aligné sur les Objectifs de Développement Durable pour lutter contre la défécation à l'air libre (FDAL). Pour plus de performance, l'ATPC vise à évaluer vers une approche WASH communale consistant au renforcement de la gouvernance locale et une plus grande responsabilisation des communes dans les activités Post FDAL pour assurer la durabilité. Par ailleurs, le Ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MEHA) a élaboré une Feuille de route pour un Niger sans défécation à l'air libre à l'horizon 2030. L'objectif de cette feuille de route, qui est annexé au sous-programme assainissement et à laquelle est assorti un plan d'actions national et des plans d'actions régionaux, était de faire passer le taux de défécation à l'air libre de 68,7% en 2017 à 50% en 2020 (Feuille de route Niger FDAL, 2017). Ainsi, le gouvernement et ses partenaires au premier rang desquels l'UNICEF ont concentré leurs efforts sur les politiques et stratégies, le renforcement de capacités des acteurs, le financement du sous-secteur, la planification et suivi-évaluation, les normes sociales et le changement de comportement. Dans la même lancée, un passage à l'échelle de l'approche ATPC communale a été fait dans 47 communes par le gouvernement. A ce jour, seulement 38 sur 365 communes soit seulement 10 pour cent des communes du Niger ont été certifiées comme communes Fin de défécation à l'air libre (FDAL). Ces résultats, bien qu'encourageants, sont restés en deçà des objectifs planifiés du plan d'actions de la feuille de route pour un Niger FDAL : le taux de défécation à l'air libre au Niger est passé de 68,7% en 2017 à 66% en 2024 selon le JMP 2025. La durabilité et le maintien du statut FDAL restent des défis et mettent des doutes sur l'efficacité de l'approche. En outre, le Niger figure parmi les pays les plus vulnérables aux changements climatiques, en particulier dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH). Ainsi les progrès durablement acquis en matière d'assainissement sont menacés, voire effacés, ce qui exacerbe encore davantage les vulnérabilités existantes. La prise en compte des mesures de durabilité, de renforcement de l'approche ATPC, des retombées des CC dans les interventions de promotion de l'assainissement s'avèrent primordiales pour assurer une plus grande efficacité de l'ATPC dans le changement de comportement, pour que les latrines soient conçues, construites et entretenues de manière à faire face aux perturbations liées au climat, grâce à leur robustesse, leur flexibilité, leur redondance et la minimisation des conséquences en cas de survenus d'événements et pour améliorer l'accès des populations rurales au service d'assainissement. A travers la présente consultation, l'UNICEF entend accompagner le MEHA pour l'atteinte des ODD 6 à travers la mise en œuvre de l'approche communale WASH pilotée par la commune elle-même. En effet, le secteur Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) étant transféré aux collectivités, l'UNICEF s'inscrit dans ce contexte et contribuera aux renforcements de capacités des communes à la maîtrise d'ouvrage en vue du fonctionnement d'un cadre de concertation/redevabilité promouvant la participation des jeunes et des femmes au développement du secteur tout en prenant en compte une appropriation et des changements durables. Le présent Appel à Manifestation d'intérêt a pour but d'identifier les Organisations de la Société Civile (OSC), qui remplissent les conditions requises en vue d'un partenariat avec UNICEF pour la mise en œuvre des projets de renforcement de capacités dans les communes des régions de Tahoua, Diffa Maradi et Zinder, pour la mise en œuvre de l'approche ATPC durable, le développement du marketing de l'assainissement et la pérennisation des services WASH. Les renseignements concernant les communes ciblées sont résumés dans le tableau 1-Voir TDR ci-joint. NB : ■ Ces données sont indicatives, l'OSC devra les vérifier et les compléter le cas échéant ; ■ L'UNICEF se réserve le droit de donner suite ou non à ce processus ; ■ Les lots 3 et 6 sont optionnels : ces lots ne seront activés qu'en fonction de la disponibilité des fonds, possiblement dans un second temps. ■ L'OSC devra être en conformité administrative et financière et montrer la preuve qu'elle ne fait pas partir des OSC suspendues par le MI/SP/AT

6 Expected Results

I- But et objectif de la mission La présente consultation s'inscrit dans le cadre global de l'appui qu'apporte l'UNICEF au Ministère de l'Environnement de l'Hydraulique et de l'Assainissement. Le projet contribue à l'accès universel et durable aux services d'assainissement et d'hygiène des communautés et des institutions des communes ciblées, ainsi que l'utilisation effective et durable de ces services. Les objectifs spécifiques sont : - Le changement de pratique d'hygiène des ménages menant à la certification FDAL des communes cibles et au développement de services basiques

d'assainissement résilients au changement climatique dans les communautés, les écoles et les formations sanitaires, - La mise en œuvre des approches et stratégies innovantes aboutissant à une plus grande efficacité de l'approche ATPC dans le changement de comportement vers un arrêt durable de la défécation à l'air libre - La pérennisation des services d'assainissement et d'eau potable à travers la Maitrise d'Ouvrage Communale et l'approche communale WASH. II- Méthodologie / Approche / Tâches à mener par l'OSC L'ONG proposera une démarche méthodologique adaptée aux objectifs et résultats attendus de la présente consultation. Tâches à exécuter par paquets d'activités : • Certifier/maintenir le statut FDAL des communes cibles ; • Mettre en œuvre des approches et stratégies innovantes aboutissant à une plus grande efficacité de l'approche ATPC dans le changement de comportement vers un arrêt durable de la défécation à l'air libre • Faire la promotion des bonnes pratiques EHA dans toutes les écoles primaires et les formations sanitaires des communes cibles concernées ; • Créer un marché de l'assainissement à l'échelle communale dans toutes les communes ; • Faciliter le maintien du statut FDAL et la gestion durable des services WASH dans toutes les cibles ; • Coordonner et gérer efficacement et de façon efficiente les programmes. III- Résultats / Produits attendus Les soumissionnaires devraient élaborer le document de programme autour des 4 produits suivants : • Produit 1 : Les populations de tous les villages/hameaux des communes cibles vivent dans des communautés certifiées FDAL ; • Produit 2 : La mise en œuvre des bonnes pratiques EHA est effective dans toutes les écoles primaires et les formations sanitaires des communes cibles ; • Produit 3 : Un marché communal de l'assainissement est créé pour renforcer la robustesse et l'attractivité des latrines familiales ; • Produit 4 : Le maintien du statut FDAL des communes cibles assuré et les services WASH bien gérés ; En référence à la description des critères de sélection ci-dessous, les OSC candidates sont invitées à soumettre un dossier complet de candidature par lot sur le portail UNPP comprenant : • La note conceptuelle renseignée ; • Les Références du soumissionnaire sur des prestations similaires lors des 5 dernières années ainsi que les expériences locales dans la région concernée et de travail avec les nations unies ; • Une note méthodologique détaillée pour la mise en œuvre du programme (Maximum 15 pages) ; • Un calendrier et un plan réaliste de mise en œuvre ; • Les CV et diplômes des membres de l'équipe proposée et organisation de l'équipe ; • Le cadre des résultats renseigné ; • Le cadre du budget détaillé renseigné ; • La fiche d'inventaire des communes renseignée, signée et cachetée par l'autorité compétente ; • Document de programme rempli. NB : ■ Les soumissions doivent se faire en ligne sur le portail UNPP. Aucune soumission ne sera acceptée par mail ; ■ Les offres incomplètes ne seront pas examinées ; ■ Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés pour la suite du processus ; Information sur le déroulement de la procédure de sélection : Suite à l'analyse des dossiers de candidature complets et recevables, Unicef effectuera une présélection d'un nombre restreint de candidats, voir d'un seul candidat. Des séances de travail seront alors organisés avec le(les) candidat(s) présélectionné(s), des informations contextuelles et programmatiques additionnelles seront partagées et la(les) proposition(s) de programme et de budget sera(ont) alors affinée / révisée avant recommandation et sélection finale. Important : La note technique minimale (hors budget proposé et contribution en ressources) pour prétendre à une présélection est fixée à 50 points sur un maximum de 75 points. Le cumul des notes techniques et financières sera pris en compte pour la sélection finale du candidat.

7 Indicative Budget

-

8 Other Information

-

9 Selection Criteria

Name	Description	Weight
------	-------------	--------

Sector expertise and experience	• Expertise et expérience dans le secteur Description : Références du soumissionnaire sur des prestations similaires lors des 5 dernières années. L'OSC intéressée doit avoir une expérience dans la/le/l' : • Mise en œuvre de l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) et du changement de comportements et / ou de normes sociales avec preuve montrant le nombre de commune/villages certifiées par l'OSC; (Poids 6) • Mobilisation sociale et renforcement des structures communautaires dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement ; (Poids 4) • Création et développement de marché (si possible de l'assainissement) et mobilisation du secteur privé avec preuve des résultats obtenus ; (Poids 3) • Marketing social ; (Poids 3) • Appui à la Maîtrise d'Ouvrage Communale ; (Poids 4)	20
Local experience and presence	• Expérience et présence locale Description : Expérience du candidat dans le domaine EHA dans la région concernée de Maradi durant les 5 dernières années ;	5
Experience working with UN	• Expérience de travail avec les Nations Unies Description : Expérience du candidat de travailler avec les Nations Unies dans le domaine EHA durant des 5 dernières années.	4
Other	• Autres 1 : CV et diplômes des membres de l'équipe proposée et organisation de l'équipe Description : liste de fonctions clés de l'équipe • 1- Coordinateur/Chef de Mission : expert en développement sociocommunautaire, WASH et ATPC en particulier. Titulaire d'une maîtrise en sciences sociales (sociologie, socio-économie), ingénierie ou équivalence pertinente, avec une expérience d'au moins 5 ans et des compétences confirmées pour les prestations similaires, spécifiquement dans le domaine de la coordination / gestion de projets d'hydraulique ou d'assainissement. (Poids : 4) • 1- Chargé de Maîtrise d'Ouvrage Communale et décentralisation. Il/elle doit être de niveau BAC+3 minimum, dans le domaine des sciences sociales / politiques, de l'administration ou tout autre diplôme à pertinence équivalente, avec une expérience d'au moins 3 ans et des compétences confirmées pour des prestations similaires. (Poids : 3) • 1- Chargé en création et développement de marché et renforcement du secteur privé. Il/elle doit être	15
Relevance of proposal to achieving expected results	• Pertinence de la proposition par rapport aux résultats attendus Description : Note méthodologique détaillée pour la mise en œuvre du programme pour chaque produit. Les stratégies, approches et activités seront présentées, ainsi que les principaux outils de mise en œuvre et les moyens matériels et logistiques mobilisés. L'OSC devra présenter également les approches et stratégies innovantes qu'elle compte utiliser pour aboutir à une plus grande efficacité de l'approche ATPC dans le changement de comportement vers un arrêt durable de la défécation à l'air libre.	25
Innovative approach	Description : Proposition éventuelle d'approches innovantes visant la meilleure atteinte des résultats visés.	2
Realistic timelines and plans	Description : calendrier détaillé du projet décliné par extraits et principales activités ; cohérence avec les TDR et avec l'offre technique.	4
Cost effectiveness	budget proposé Description : Le nombre maximum de points sera attribué à l'offre la moins disante. Toutes les autres propositions financières recevront des points en proportion inverse au devis le plus bas. Par exemple : $\text{Point pour le Budget } X = (\text{Budget le plus bas} * \text{poids}) / (\text{Budget } X)$ Dispositions particulières : L'offre financière devra être inclusive, intégrant tous les coûts relatifs à la bonne réalisation de la mission et l'ensemble des coûts généraux de fonctionnement ; Le prestataire devra disposer des documents d'assurances santé appropriés en état de validité ; L'OSC ne recevra pas d'autres avantages en dehors de ceux indiqués dans le Document de Programme	20
Contribution of resource	Description : Contribution financière de l'OSC à la mise en œuvre du projet	5

10 *Attachments*

Description	URL
Fiche inventaire commune	Download the document here
Cadre de résultat	Download the document here
Cadre de Budget	Download the document here
Termes de References	Download the document here
Document de Programme	Download the document here
Template Note concept	Download the document here

11 *Concept Note Template*

[Download the document here](#)

12 *For more information on this partnership opportunity, and to apply, please visit*

[UN Partner Portal](#)